



OBSERVATOIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE ÉDUCATIVE

VILLE DE STRASBOURG



DOCUMENT DE CADRAGE

JUILLET 2023



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*





Siège : 1 rue de la Course 67000 Strasbourg
Antenne : 11 rue M-J Baillia-Rolland 51100 Reims
Tél. 03 88 14 35 89 contact@oriv.fr www.oriv.org

Directrice de publication et auteure : Murielle Maffessoli
Mise en page : Céline Albert

Date de publication : Juillet 2023

PRESENTATION DE L'ORIV

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-rices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs sur les enjeux qu'elle repère. Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariées, en lien avec les administrateurs-rices de l'association. L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'Etat, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association. A l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI).

Une structure originale

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹. La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, le croisement des réflexions et la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigrés, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques. Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'Etat comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités. Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à compter de fin 2009, à la demande de l'Etat, à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de cette nouvelle région.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : <https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/000- cadre de reference-crpv-bat.pdf>

SOMMAIRE



1. Cadre de la démarche.....	5
1.1. Point de départ / Volonté politique	5
1.2. Méthode.....	5
1.3. Rencontres inter-acteurs.....	5
1.4. Organisation de conférences	6
2. cadre conceptuel / contenu du socle commun	7
2.1. L’objectif : réussite scolaire et/ou réussite éducative ?.....	7
2.2. Ce qui est en question : les inégalités sociales et scolaires.....	8
2.3. Une analyse actualisée des enjeux en termes de réussite éducative	11
2.4. Ce qui est en jeu / enjeu : l’égalité et/ou l’équité.....	14
3. Déterminants de la réussite éducative et effets cumulatifs.....	16
4. Leviers pour agir sur la réussite éducative.....	18
4.1. Travailler en faveur d’un cadre éducatif optimisé pour l’enfant	18
4.2. Innover sur le plan pédagogique et les apprentissages	19
4.3. Renforcer les relations entre famille et école	20
4.4. Renouveler les modalités de travail entre acteurs.....	22
4.5. Optimiser les contextes de scolarisation et de socialisation.....	22
4.6. Des leviers appliqués au décrochage scolaire	23
5. Modalités d’action / fonctionnement de l’observatoire.....	25

1. CADRE DE LA DEMARCHE



1.1. Point de départ / Volonté politique

Cette démarche relève d'une volonté politique portée à l'échelle de la Ville de Strasbourg par Mme Turan, Adjointe à la maire de Strasbourg chargée de l'éducation et de l'enfance. Elle a été mise en œuvre avec l'accompagnement méthodologique et technique de l'ORIV.

En dépit des politiques mises en œuvre et des actions déployées, des inégalités sociales et scolaire existent à l'échelle de la ville. Pour les réduire, l'objectif est de travailler sur « la réussite éducative », tout en répondant à un enjeu d'égalité réelle. Comment agir pour limiter ces inégalités ? Comment mesurer la pertinence de ce qui est fait ?

Convaincu que la question éducative est une question de co-éducation (impliquant de nombreux acteurs sur le temps scolaire et hors scolaire), l'idée est de disposer d'un « observatoire des politiques publiques en matière éducative » qui soit à la fois :

- ➔ Un lieu de travail collectif sur la base d'une culture commune (croiser les regards).
- ➔ Un lieu d'évaluation des actions menées (vérifier la pertinence de ce qui est fait).
- ➔ Un lieu d'innovation, de mise en œuvre d'expérimentations (co-construire).

1.2. Méthode

Elle a consisté en un premier temps à construire une culture commune entre les acteurs : conférences, partage de ressources, prise de connaissance des recherches scientifiques. Il s'agissait de relever les constats et analyses portés par les uns-es et les autres, ainsi que de s'accorder sur un cadre conceptuel commun à partir des éléments portés par les acteurs, mais aussi des travaux dans le domaine.

Dans un second temps, sur la base de la capitalisation des données issues de la première étape (constats et enjeux identifiés), les différentes instances (cf. partie 5) auront à choisir des « objets » de travail, les modalités d'analyse, les actions à évaluer. Le travail de l'observatoire des politiques publiques en matière éducative pourra entrer dans sa phase opérationnelle.

1.3. Rencontres inter-acteurs

Il s'agissait de permettre des échanges autour du projet afin d'en vérifier la pertinence, de recueillir le point de vue des acteurs et de permettre une appropriation du sujet.

La méthode retenue a été celle de temps d'échanges par petits groupes sur la base d'un powerpoint présentant un premier cadre de compréhension des enjeux de réussite dans le domaine éducatif. Six types d'acteurs ont été identifiés du fait de leur contribution aux politiques publiques dans le domaine éducatif : élus, institutionnels, parents et enseignants, associations intervenant dans le domaine éducatif, services de la collectivité, élèves / enfants.

Finalement quatre réunions ont eu lieu :

- Le jeudi 30 septembre 2021 de 18h30 à 21h30 : fédération de parents et syndicats d'enseignants.
- Le jeudi 7 octobre 2021 de 13h00 à 14h00 : les élus.
- Le vendredi 8 octobre 2021 de 14h00 à 15h30 : les associations et clubs de prévention.
- Le vendredi 15 octobre 2021 de 14h à 15h30 : les services de la collectivité.

Le contexte n'a pas permis d'organiser une réunion en direction d'élèves et/ou d'enfants. Pour les institutionnels, la présentation du cadre conceptuel a été faite à l'occasion des comités de pilotage des Cités éducatives de Neuhof-Meinau-Montagne-Verte et Hautepierre.

1.4. Organisation de conférences

Suite aux temps d'échange avec les acteurs locaux, trois visioconférences ont été organisées, en soirée, afin d'approfondir certaines notions et enjeux.

9 novembre 2021 : « **Il y a une place pour tous en éducation : rôle des alliances éducatives dans le soutien au pouvoir d'apprendre** » par Séraphin ALAVA, Professeur d'université en sciences de l'éducation

- ➔ *Replay conférence 9 11 2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=4Z2Kq7dO6Zw> + support de présentation*

23 novembre 2021 : « **Une école fatalement inégalitaire ? Pistes pour l'action locale** » par Marie DURU-BELLAT : Sociologue, professeure à Sciences Po Paris, spécialiste de l'éducation et de l'enseignement supérieur, chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement (OSC-CNRS)

- ➔ *Replay conférence 23.11.2021 partie 1 : <https://youtu.be/IE3OcWOS3UM> et Replay partie 2 : <https://youtu.be/Q1IQc4mi7YM>*

7 décembre 2021 : « **La place des familles dans les dispositifs de réussite éducative. De la coopération avec les parents à l'éloignement du milieu d'origine** » par Roxane BRICET et Tana STROMBONI, Chargées d'études et d'évaluation - Mission Expérimentation et Évaluation des Politiques Publiques à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

- ➔ *Replay conférence 7.12.2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=qb9j0BTCzEw> + support de présentation*

Plus d'une centaine d'acteurs différents ont participé à au moins un temps d'échanges.

2. CADRE CONCEPTUEL / CONTENU DU SOCLE COMMUN

Les démarches menées, présentées précédemment, ont permis de se doter d'un cadre conceptuel servant de socle au travail à mener en commun pour permettre d'améliorer l'action.

Il a été élaboré, dans un premier temps par l'ORIV, à partir de travaux de recherche dans le domaine de la sociologie de l'éducation, puis il a été étayé à partir de réflexions supplémentaires issues des conférences, de recherches documentaires sur la base des enjeux identifiés par les acteurs.

2.1. L'objectif : réussite scolaire et/ou réussite éducative ?

Il n'est pas facile d'établir les contours de ces deux notions, car il n'existe pas de définition labellisée.

Dans le cadre de la démarche, il est proposé de retenir les deux notions suivantes.

- **La réussite scolaire est synonyme d'achèvement avec succès d'un parcours scolaire** (atteinte d'objectifs d'apprentissage et maîtrise des savoirs). Les résultats scolaires et l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) sont des indicateurs de réussite scolaire.
- **La réussite éducative est beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l'instruction** (intégration de savoirs académiques), **la socialisation** (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) **et la qualification** (préparation à l'insertion professionnelle).

Pour Marie Duru-Bellat, actuellement « prévaut une vision instrumentale de l'éducation qui fait confondre réussite éducative et réussite scolaire (et réussite scolaire avec insertion professionnelle satisfaisante) ; il y a donc une collusion entre éducation et formation, voire insertion... Ceci engendre une tension pour l'institution scolaire : la formation divise, puisque les emplois sont diversifiés et hiérarchisés, alors qu'éduquer devrait unifier ».

Les acteurs se sont accordés sur le fait que l'objectif des politiques mises en œuvre vise **la réussite éducative**, plus large que la réussite scolaire.

La réussite éducative est à la fois un état et un processus.

« Comme état, on pourrait avancer que la réussite éducative, c'est ce à quoi parvient un enfant ou un adolescent au terme d'une période donnée, au cours de laquelle il a été soumis à une action éducative, et qui se caractérise par un bien-être physique et psychique, une énergie disponible pour apprendre et pour entreprendre, une capacité à utiliser pertinemment le langage et à entrer en relation, une conscience acquise de ce que l'école peut lui apporter et de ce qu'il peut en attendre, une ouverture d'esprit à son entourage et au monde. C'est aussi le but que ses éducateurs ont atteint dans le travail avec lui. Comme processus, la réussite éducative est l'ensemble des initiatives prises et des actions mises en œuvre par ses parents, par son entourage ou par des professionnels pour permettre à l'enfant

ou à l'adolescent de se rapprocher et d'atteindre cet état, et la progressive appropriation par l'intéressé de ce qui lui est fourni ». Dominique Glasman³.

La **question de la mesure** reste pour autant complexe.

Souvent, dans les travaux et analyses, la réussite éducative est réduite à une approche en termes de réussite scolaire car les données disponibles relèvent des établissements scolaires : données produites au titre de la performance scolaire, des résultats aux différentes évaluations, des éléments de parcours.

La recherche documentaire n'a pas permis de mettre en avant l'existence d'observatoires de la réussite éducative prenant en compte le terme dans toute sa complexité. Pour autant on dispose d'un nombre important de travaux sur les enjeux éducatifs et scolaires, ainsi que sur les déterminants en termes de réussite comme d'ailleurs d'analyses produites dans le cadre des programmes de réussite éducative notamment.

2.2. Ce qui est en question : les inégalités sociales et scolaires

Avant de les mesurer, il est important d'identifier les éléments qui entrent en compte dans ces réussites. Parler de réussite éducative, c'est permettre que tout enfant puisse « réussir » son parcours, sachant que plusieurs éléments peuvent rendre difficiles les parcours de réussite.

Si tout le monde s'accorde sur **l'existence des inégalités sociales dans ces parcours de réussite, les débats portent sur le poids de l'environnement, sur la capacité de l'enfant ou encore l'effet d'amplification de l'école dans ces inégalités.**

Dans les années 70, deux écoles de pensée, relevant de la sociologie de l'éducation, se sont confrontées pour expliquer ces inégalités et leur récurrence en dépit des dispositifs et mesures mises en œuvre : d'un côté celle de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron et de l'autre celle de Raymond Boudon.

Raymond Boudon⁴ explique les inégalités dans le domaine scolaire « *en mettant en évidence toute l'importance de la demande d'éducation dans la formation de cette inégalité. Au cœur de sa théorie se trouve une analyse compréhensive de la décision d'orientation scolaire typique prise par une famille. Cette décision, exprimant la demande d'éducation, s'appuie sur trois éléments essentiels qui sont le coût monétaire des études, le risque de ne pas décrocher le diplôme visé (risque d'échec) et le « groupe de référence » de la famille (groupe dont les accomplissements scolaires constituent le niveau que l'on se doit au moins d'égaliser pour pouvoir s'estimer subjectivement satisfait par son diplôme)* »⁵.

Pour Boudon, les différences s'expliquent donc par les choix faits au regard du système éducatif. Il parle de points de bifurcation. Ces décisions se prennent selon trois éléments : le risque d'échec, les coûts

³ Dominique Glasman, "Il n'y a pas que la réussite scolaire !" Le sens du programme de "réussite éducative", *Informations sociales*, n°141, juillet 2007, pages 74 à 85 : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-5-page-74.htm>

⁴ Travaux de référence : L'inégalité des chances, 1973.

⁵ Renaud Fillieule, L'Inégalité des chances : apports théoriques, réponses aux critiques et postérité – *Revue européenne des sciences sociales*, 56-2, 2018, page 66 : <https://journals.openedition.org/ress/4290>

économiques et psychologiques, les bénéfiques attachés à ces choix, sachant que ces variables sont évaluées différemment selon la position sociale de l'individu.

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron⁶ expliquent la moindre réussite des élèves des classes populaires par des facteurs économiques et des parcours. Les différences de résultats entre les élèves ne sont pas dues à la capacité des élèves mais au milieu familial et à l'inadaptation des ressources culturelles des parents face à l'institution scolaire. Réussir nécessite de disposer d'un capital culturel « légitime », celui développé au sein de l'école.

Le maintien des inégalités, en dépit des actions menées, serait dû au fait que l'école se pense en termes d'universalité, souhaitant être « indifférente aux différences » dans un souci d'égalité. Or en agissant ainsi l'école fait comme si tous les élèves possédaient le même capital culturel.

De ce fait, l'institution scolaire participe à la reproduction des inégalités car les savoirs déployés contribuent à la réussite de ceux qui disposent du capital légitimé par l'école leur permettant de les mobiliser et/ou de les développer.

De plus l'école légitime les inégalités par une référence méritocratique (valorisation des résultats, examens) considérant que les différences de réussite seraient liées à des mérites individuels.

Pour Bourdieu et Passeron, le système scolaire a une double fonction : la reproduction et la légitimation des inégalités sociales⁷.

La différence fondamentale de ces deux approches repose sur une conception différente des déterminants sociaux de l'action. D'un côté est promue une approche en termes d'habitus (ensemble cohérent de manière d'être, de penser et d'agir) et de capitaux économiques, culturels et sociaux et de l'autre une approche qui repose sur un calcul rationnel considérant que les individus font des arbitrages sur la base d'anticipation et des contraintes auxquelles ils sont soumis. Ces visions ont de fait un positionnement différent par rapport à l'école et au système éducatif. Dans le premier cas, l'école est conservatrice et (re)produit les différences alors que dans le second l'explication est dans la position sociale des individus.

Les deux approches occultent certaines dimensions qui ont été travaillées depuis, à savoir **la différence entre les lieux de scolarisation et le rapport subjectif des individus à l'école**. Si les deux approches historiques mettent l'accent sur **l'appartenance sociale** (les inégalités scolaires sont liées aux origines sociales), les travaux plus récents ajoutent **trois autres variables : le sexe, la trajectoire migratoire et le contexte de scolarisation**.

Ainsi, les travaux menés à compter des années 80 (dans un contexte de démocratisation de l'école et des études) interrogent moins les inégalités d'accès que les inégalités de parcours et de réussite.

Les années 80/90 ont vu émerger la prise en compte de l'histoire migratoire des élèves partant du constat que les enfants d'immigrés ou descendants d'immigrés ont des trajectoires plus heurtées⁸. Ils ont pu mettre en avant le fait que les différences de parcours scolaires s'expliquent par les ressources socio-économiques et le capital scolaire de parents.

⁶ Travaux de référence : Les Héritiers. Les étudiants et la culture. 1964. Collection Le sens commun, 192 pages.

⁷ La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, 1970, Editions de Minuit.

⁸ Travaux de référence : Louis André VALLET et Jean-Paul CAILLE, Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble, 1996.

Au début des années 2000, Georges Felouzis⁹ souligne le risque d'une analyse par l'origine migratoire (mettant en avant les manques des familles), car elle ne permet pas de saisir les mécanismes de ségrégation et de discriminations liés à une origine migratoire souvent ancienne, voire d'appartenance religieuse ou encore l'apparence physique¹⁰. Peu à peu les chercheurs pointent la nécessité, pour comprendre les inégalités à l'œuvre, d'articuler les différentes variables entre elles : origine sociale, sexe, histoire migratoire...¹¹

In fine, les travaux des chercheurs plaident pour une approche visant à articuler plusieurs dimensions pour agir sur les inégalités de parcours et de réussite : travailler sur la sphère familiale (en interne de la famille, mais aussi dans le rapport entre parents et institutions scolaires.

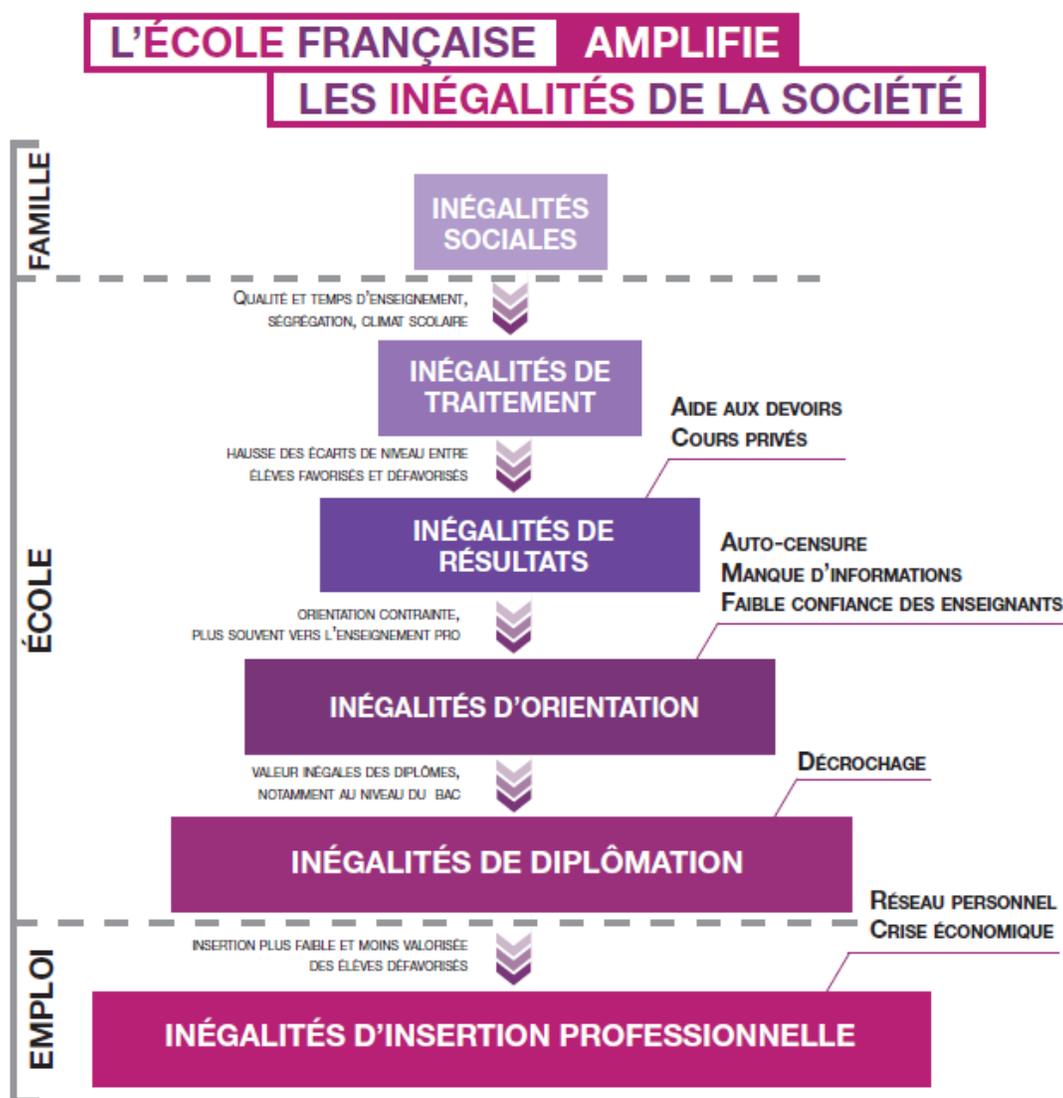
⁹ Felouzis, Georges. « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, vol. 44, no. 3, 2003, pp. 413-447 : www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2003-3-page-413.htm

¹⁰ Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats , octobre 2010 (Document de travail n° 168) : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19558/dt168_teo.fr.pdf

¹¹ Les enfants d'immigrés à l'école : entretien avec Mathieu Ichou, 27 juin 2020. en ligne sur le site ses-ens : <https://ses.ens-lyon.fr/articles/les-enfants-dimmigres-a-lecole-entretien-avec-mathieu-ichou>

2.3. Une analyse actualisée des enjeux en termes de réussite éducative

Avant de s'intéresser aux déterminants de la réussite éducative, il est nécessaire de comprendre comment les inégalités coexistent avec un système éducatif qui se veut égalitaire (socle de la République) en actualisant l'analyse.



Source : Cnesco, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités scolaires et migratoires ? – Dossier de synthèse, septembre 2016, page 13

Le rapport du CNESCO (Conseil National d'Etudes du Système Scolaire) publié en 2016 « ... montre que les inégalités sociales à l'école empruntent des formes multiples : inégalités de traitement dans les ressources d'apprentissage dont les élèves disposent réellement à l'école, inégalités dans les résultats scolaires,

inégalités sociales dans les orientations, dans les diplômes et même dans le rendement des diplômés sur le marché du travail.

L'école hérite d'inégalités sociales et familiales, mais produit à chaque étape de la scolarité des inégalités de natures différentes qui se cumulent et se renforcent. L'école française est aussi marquée par des inégalités scolaires d'origine migratoire malgré un fort investissement dans l'éducation des familles issues de l'immigration (recours aux cours privés, fortes aspirations des familles dans les vœux d'orientation, etc.). Au total, ces fortes inégalités à l'école placent la France en tête des pays de l'OCDE pour le caractère socialement reproductif de son école. »¹² (Cf. schéma¹³).

Le CNESCO a mobilisé 22 équipes de chercheurs français et étrangers afin de mener des enquêtes approfondies. Sociologues, économistes, didacticiens, psychologues ont travaillé sur des recherches pendant deux ans, à partir des données les plus récentes pour dresser un bilan solide de la justice à l'école. Ce travail de recherche collectif publié en 2016 permet de mesurer et de comprendre, dans son exhaustivité, l'ampleur et les formes réelles des inégalités sociales et migratoires à l'école et comment l'école française fabrique de l'injustice scolaire.

Une première contribution rédigée par Georges Felouzis, Barbara Fouquet-Chauprade, Samuel Charmillot et Luana Imperiale-Arefaine¹⁴, constitue une présentation générale. Elle souligne l'importance des inégalités, les processus à l'œuvre. Le schéma ci-dessous montre comment se fabriquent les inégalités à l'école en partant des situations sociales et familiales et du contexte.



¹² CNESCO, Inégalités sociales et migratoires à l'école : <https://www.cnesco.fr/inegalites-sociales/>

¹³ CNESCO, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités scolaires et migratoires ? – Dossier de synthèse, septembre 2016, page 13 : www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/160927Dossier_synthese_inegalites.pdf

¹⁴ CNESCO, Inégalités scolaires et politiques d'éducation, mars 2016, 59 p. https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/felouzis_solo1.pdf

Les inégalités se renforcent du fait :

- De l'accumulation inefficace de dispositifs de suivi individualisé,
- D'une formation continue des enseignants trop faible,
- De l'absence de politique de mixité,
- De discriminations négatives de la part de l'éducation prioritaire,

La stratégie des familles et le contexte économique et migratoire ont un effet limité.

Le rapport s'attache, par différentes contributions, à mettre en avant le lien entre la situation sociale et les inégalités scolaires ainsi que l'impact de la migration et du lieu de vie dans ces inégalités. Ces dernières années de nombreux travaux mettent en avant l'impact sur la réussite éducative de la ségrégation scolaire, souvent associée à une ségrégation résidentielle (les deux types de ségrégation s'alimentant réciproquement).

Le CNESCO a rédigé, en 2022, des fiches synthétiques permettant de comprendre les inégalités à l'œuvre.

- *Inégalités sociales et migratoires à l'école*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-thematique-Inegalites-sociales.pdf>
- *Inégalités sociales d'origine territoriale*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-thematique-Inegalites-territoriales.pdf>
- *Mixités sociales à l'école*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-thematique-Mixites.pdf>

13

Dans le travail de recherche collectif publié en 2016, par le Cnesco, sept études posent un diagnostic des inégalités scolaires, telles que mesurées par les tests standardisés des enquêtes de l'OCDE et de la Depp, et questionnent les relations entre déterminisme social, performances scolaires, trajectoires et risques de décrochage.

- Christian Monseur et Ariane Baye, *Quels apports des données PISA pour l'analyse des inégalités scolaires ?* <https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/monseur1.pdf>
- Thierry Rocher : *Évolution des inégalités sociales de compétences : une synthèse*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/02/16-rocher.pdf>
- Pierre Vrignaud : *L'évolution de l'équité au collège de la fin du XXe au début du XXIe siècle. Comparaison des panels 1995 et 2007.* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/vrignaud_equite1.pdf
- Arnaud Riegert et Son-Thierry Ly : *Mixité sociale et scolaire et ségrégation inter- et intra-établissement dans les collèges et lycées français* <https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/SegregationFrance1.pdf>
- Pierre-Yves Bernard : *Les inégalités sociales de décrochage scolaire* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/bernard_solo1.pdf

- Mathieu Ichou : *Évolution des inégalités au lycée : origine sociale et filières* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/ichou_solo1.pdf
- Yves Dutercq et James Masy : *Origine sociale des étudiants de CPGE (classes préparatoires de grandes écoles) : quelles évolutions ?* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/dutercq_solo1.pdf

Les inégalités d'origine migratoire constituent une question majeure. Le poids des origines est analysé dans trois contributions.

- Yaël Brinbaum, Géraldine Farges et Élise Tenret : *Trajectoires scolaires des élèves issus de l'immigration : quelles évolutions ?* <https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/10/brinbaum.pdf>
- Mathieu Ichou : *Performances scolaires des enfants d'immigrés : quelles évolutions ?* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/ichou_seul1.pdf
- Marion Dutrévis : *Les inégalités sociales et ethniques à l'école : le rôle des stéréotypes* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/dutrevis_solo1.pdf

Les autres contributions présentées dans le rapport visent à souligner les enjeux en termes de politiques éducatives. Elles sont présentées dans la suite de la note de cadrage (partie 4).

2.4. Ce qui est en jeu / enjeu : l'égalité et/ou l'équité

14

Si effectivement, les processus à l'origine des inégalités scolaires relèvent à la fois de la socialisation familiale (et donc sociale) et du fonctionnement de l'institution scolaire, il apparaît que la réussite éducative est entravée par des inégalités qui sont de divers ordres. Ces constats plaident donc sur le fait d'agir en faveur de l'égalité.

La notion d'égalité peut renvoyer à des contenus différents. Il est donc nécessaire de s'accorder sur le type d'égalité recherché : une égalité formelle ou une égalité tenant compte des distinctions préalables qui marquent les situations sociales.

Si dans le langage courant, on a tendance à utiliser les termes d'égalité, d'égalité des chances, d'égalité de traitement, d'équité, d'égalité de résultats... de fait « ces concepts reflètent des approches très différentes de la justice sociale dans une société. En France, l'égalité des chances dans une perspective méritocratique domine encore largement l'organisation du système scolaire, même dans l'enseignement obligatoire. Une vision de la justice sociale à travers l'équité peine à s'imposer. »¹⁵

¹⁵ CNESCO, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités scolaires et migratoires ? – Dossier de synthèse, septembre 2016, page 14 : www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/160927Dossier_synthese_inegalites.pdf

Nathanaël Friant, dans « Egalité, équité et justice en éducation »¹⁶, propose pour dépasser les conflits sémantiques, en s'appuyant sur différents chercheurs (Demeuse et Baye - 2005, Grisay - 1984), de distinguer les différents types d'égalité en fonction des termes à égaliser.

Il distingue ainsi :

- **L'égalité d'accès** qui désigne une situation où tous les individus ou groupes d'individus ont les mêmes chances d'accéder à un niveau déterminé du système éducatif.
- **L'égalité des moyens, ou de traitement**, qui désigne une situation où tous les élèves jouissent de conditions d'apprentissage équivalentes.
- **L'égalité des acquis**, où tous les élèves maîtrisent, à un même degré d'expertise, les compétences assignées comme objectifs au dispositif éducatif.
- **L'égalité de réalisation**, qui désigne une situation où, une fois sortis du système éducatif, les individus ont les mêmes possibilités d'exploiter les compétences acquises.

Cette distinction illustre l'importance de la précision des termes autour des enjeux d'égalité dès lors que l'on parle d'éducation. Par exemple, souhaiter une égalité de traitement des élèves, quel que soit leur milieu social d'origine, peut avoir pour effet de moins favoriser ceux qui ne disposent pas des ressources de base. D'où la nécessité de recourir à une action compensatoire, par exemple en leur offrant de meilleures conditions d'enseignement.

Cette classification permet d'identifier sur quoi on veut agir et elle permet également de montrer le lien étroit existant entre la notion d'égalité et celle d'équité dans le contexte de l'éducation. **L'égalité pour tous et toutes nécessiterait en fait une approche en termes d'équité. Travailler sur l'équité, c'est-à-dire mener une action différenciée du fait de situations et contextes différents, permet d'atteindre l'égalité entre les enfants.**

L'enjeu est donc d'agir en faveur de l'égalité, tout en ayant une approche équitable, dans la mesure où il s'agit de prendre en compte à la fois le contexte personnel et l'environnement. L'objectif de la démarche serait donc celui d'une équité, notamment territoriale, au service de l'égalité.

¹⁶ Nathanaël Friant, Egalité, équité et justice en éducation. Entornos, 2013, 26 (1), pp.137-149 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01389373/document>

3. DETERMINANTS DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET EFFETS CUMULATIFS



Sur la base de ces éléments, il est possible d'identifier **plusieurs déterminants qui interviennent dans la réussite éducative**.

Ces déterminants sont **multiples et cumulatifs**. Ils permettent également d'identifier les leviers à mobiliser, c'est-à-dire les axes d'intervention d'une politique publique visant à agir en faveur de la réussite éducative.

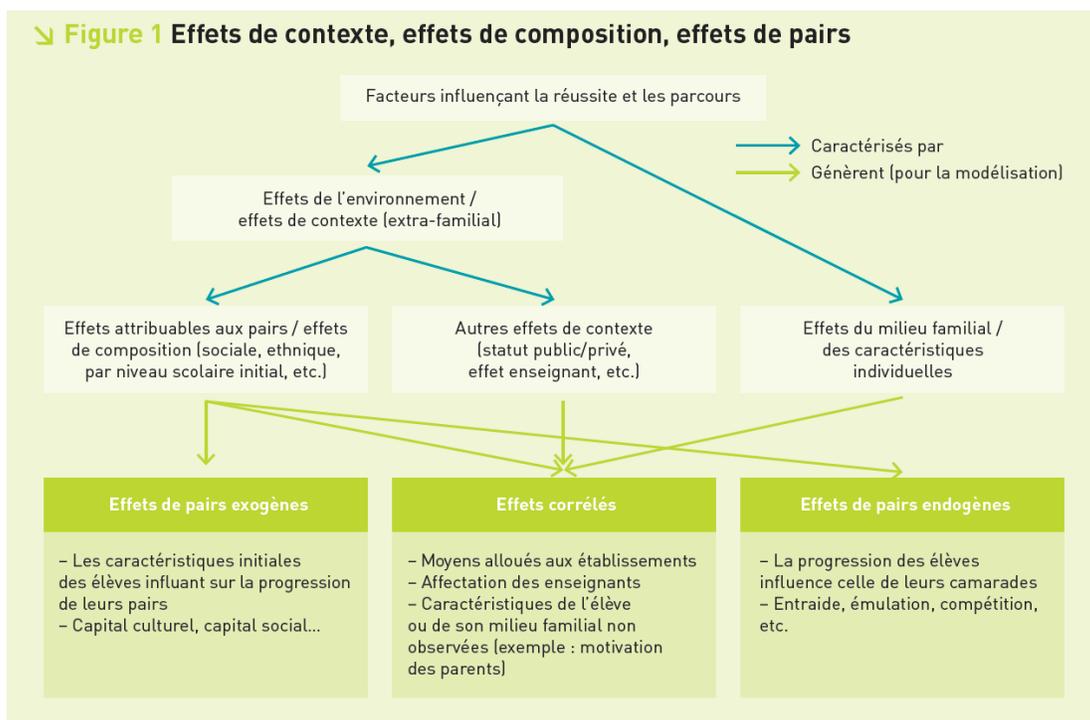
Déterminants	Proposition d'axes d'intervention (non exhaustifs)
Environnement familial : socioculturel, relationnel, matériel...	<ul style="list-style-type: none"> - Agir sur l'environnement matériel (logement adapté, hébergement d'urgence...) - Soutenir les parents dans leur fonction d'éducateurs - Valoriser leur compétence
Histoire de vie et lien à la dimension scolaire : lien à l'école, parcours migratoire...	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler la relation enseignant – parent (relation à l'école, aux apprentissages) - Limiter les impacts négatifs de la migration : prendre en compte les dimensions psychologiques, compenser les difficultés de transmission intrafamiliale, rendre accessible la compréhension du système scolaire - Assurer une compréhension réciproque lors des échanges : interprétariat / apprentissage de la langue (parents) - Faire du multilinguisme un atout pour l'enfant / en lien à l'école
Compétences de l'enfant : savoir-être / savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des enfants dès le plus jeune âge - Valoriser les compétences expérientielles - Travailler sur l'estime de soi
Socialisation par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les risques d'appartenance à certains groupes de pairs (éducation négative) - Travailler auprès du groupe de pairs
Socialisation scolaire [compétence socio-émotive¹⁷, espace scolaire¹⁸]	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler les espaces de l'école : lieu de socialisation, sécurisation... - Faire de l'école un lieu de vie accueillant, en travaillant avec les élèves sur les différents espaces - Assurer des espaces mixtes et accessibles à tous et toutes
Environnement territorial : lieu de vie, établissements ...	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens d'agir des enseignants - Permettre le déploiement des apprentissages dans des conditions optimisées pour les enseignants
Système et politiques scolaires de / des établissements	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les acquis de l'éducation prioritaire - Maintenir les moyens adaptés pour agir en faveur des élèves les plus défavorisés
Système d'acteurs, partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le travail en réseau - Renforcer la synergie des interventions

¹⁷ [Diplomation et succès scolaire : l'impact de la compétence socio émotionnelle précoce](#) - 2014 : « Parmi les principales raisons évoquées pour expliquer le décrochage, les étudiants citent les difficultés relationnelles avec leurs enseignants et avec leurs pairs, leur sentiment d'insécurité ou de non-appartenance à l'école, ou le fait d'avoir des amis qui ont déjà quitté l'école. Ainsi, en plus de leurs difficultés scolaires et d'un soutien familial limité, les étudiants qui décrochent ne réussissent pas à développer un sentiment d'attachement au milieu scolaire, et citent les facteurs socio émotionnels comme étant des considérations d'importance égale pour la compréhension de l'échec et de l'abandon scolaire ».

¹⁸ Écouter les élèves dans les différents espaces scolaires, décembre 2020, Catherine Reverdy, <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/136-decembre-2020.pdf>

Les déterminants mentionnés ci-dessus ne fonctionnent pas de manière séparée mais sont en interaction, y compris avec l’environnement, scolaire¹⁹ mais aussi familial et territorial, dans lequel évoluent les enfants.

Il est donc nécessaire de porter un regard sur ces effets cumulés. Les travaux ci-dessous proposent de s’intéresser à trois types d’effets : effets de contexte, effets de compensation ou encore effets de pairs.



L’expression « **effets de contexte** » désigne l’ensemble des déterminants de la réussite et du parcours de l’élève qui ne sont liés ni à ses caractéristiques individuelles (aptitudes innées, état de santé, etc.), ni à son environnement familial, mais s’inscrivent dans son cadre de vie et de scolarisation.

Ils comprennent aussi bien l’influence de ses camarades ou de ses voisins de quartier (effets attribuables aux pairs), et donc se croisent avec les « **effets de pairs** », que la qualité de ses enseignants, ou encore les caractéristiques de son établissement (taille, statut public ou privé, etc.).

L’expression « **effets de composition** » désigne une forme particulière d’effets de contexte relative aux camarades qui sont en relation avec ce même élève, le plus souvent dans son établissement ou sa classe. Ces effets prennent en compte les variations du contexte éducatif induites par la composition des établissements et des classes (notamment socio-économique ou en termes de niveau scolaire). La taille des classes, le niveau d’expérience des enseignants engendrent des effets de composition.

¹⁹ Les camarades influencent-ils la réussite et le parcours des élèves ? Les effets de pairs dans l’enseignement primaire et secondaire, *Education et Formation*, n°100, décembre 2019, pp. 23-52 : <https://www.education.gouv.fr/media/19946/download>

4. LEVIERS POUR AGIR SUR LA REUSSITE EDUCATIVE

Dans la continuité des déterminants, il est proposé de présenter ci-dessous les principaux leviers sur lesquelles travailler pour optimiser la réussite éducative. Ce sont ceux qui ont particulièrement été mis en avant par les acteurs dans le cadre de la démarche.

Les réflexions et travaux ont montré l'importance de travailler dans une perspective de prévention dès le plus jeune âge. Cela passe également par une approche pédagogique centrée sur les compétences des enfants et leurs capacités. Dans cette perspective, il s'agit tout à la fois de construire un rapport différent à l'école / aux enseignants, mais aussi aux parents. L'enjeu est de valoriser le travail réalisé avec les enfants, mais aussi le lien avec les parents.

4.1. Travailler en faveur d'un cadre éducatif optimisé pour l'enfant

Cette approche prône un cadre éducatif où la bienveillance, le bien-être, l'accompagnement individuel et collectif, la valorisation des réussites (plutôt que la stigmatisation des échecs), et le renforcement de l'estime de soi sont au cœur des actions de réussite éducative.

Séraphin Alava, professeur de Science de l'éducation, propose de travailler à partir de six piliers (cf. ci-dessous) afin d'inscrire l'enfant et le jeune dans un cadre optimisé. Dans son approche, la bienveillance, le bien-être, l'accompagnement individuel et collectif, la valorisation des réussites plutôt que la stigmatisation des échecs et le renforcement de l'estime de soi sont au cœur des actions de réussite éducative.



4.2. Innover sur le plan pédagogique et les apprentissages

Les travaux d'Élisabeth BAUTIER et Jean-Yves ROCHEX notamment montrent comment l'école peut contribuer au fait de contribuer au renforcement des inégalités sociales, notamment en s'intéressant aux pratiques pédagogiques.

Dans le travail de recherche collectif publié en 2016, le CNESCO a mis en avant quatre contributions qui décryptent l'existence de pratiques qui peuvent renforcer aux difficultés des élèves défavorisés socialement.

- ➔ Élisabeth Bautier : *Pratiques scolaires dominantes et inégalités sociales à l'école* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/02/bauthier_solo3.pdf
- ➔ Denis Butlen, Monique Charles-Pézard et Pascale Masselot : *Apprentissage et inégalités au primaire : le cas de l'enseignement des mathématiques en éducation prioritaire* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/butlen_solo1.pdf
- ➔ Maryse Bianco : *Pratiques pédagogiques et performances des élèves : langage et apprentissage de la langue écrite* https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/bianco_solo1.pdf
- ➔ Marie Toullec-Théry : *L'individualisation permet-elle de lutter contre les inégalités sociales dans la classe ?* <https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/toullec1.pdf>

L'enjeu est notamment de renforcer la pédagogie différenciée. Elle se centre sur les besoins de l'élève davantage que sur les objectifs à atteindre, elle vise à leur autonomie en positionnant l'enseignant comme celui qui permet d'apprendre davantage que comme celui qui fait apprendre.

« La différenciation s'appuie préalablement sur trois postulats de départ dont la vérité est incontournable :

- la différenciation implique une communication entre équipes, ainsi qu'une approche pluridisciplinaire par chaque enseignant : elle passe nécessairement par une évolution conséquente des missions des professeurs ;
- elle présuppose une approche par les compétences – en lien notamment avec le socle commun – qui implique à la fois une modification des pratiques évaluatives – plus ou moins de notation, mise en place de dispositifs d'autoévaluation, de classes sans notes, etc. – et de la manière d'enseigner ;
- elle doit s'intégrer au projet d'établissement sur la base d'une mobilisation « locale » des ressources. »²⁰

En complément, consultez la *fiche synthétique CNESCO sur la différenciation pédagogique*

<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-thematique-Differenciation-pedagogique.pdf>

Si les pratiques dans la classe peuvent influencer différemment les performances éducatives des élèves d'origines sociale et culturelle différentes, ces caractéristiques modifient également les ambitions et

²⁰ Jean-Christophe Torres, Les enjeux de la différenciation pédagogique : entre résolutions formelles et indécisions pratiques, *Administration & Éducation*, n° 150, 2016/2, pages 159 à 164 <https://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2016-2-page-159.htm>

aspirations des élèves et de leurs familles, et les conduisent à adopter des stratégies éducatives différentes.

C'est ce qu'interrogent deux contributions consacrées aux ambitions de réussite (stratégies, trajectoires et inégalités).

- ➔ Pierre Vrignaud : *L'évolution des intentions d'orientation et du choix professionnel au cours du collège : l'impact du genre et de l'origine sociale*
https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/vrignaud_solo1.pdf
- ➔ Arnaud Galinié et Arthur Heim : *Inégalités scolaires : quels rôles jouent les cours privés ?*
https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/heim_qaline_solo1.pdf

4.3. Renforcer les relations entre famille et école

En dépit d'une volonté affichée de co-éducation, inscrite dans les textes depuis 2013, la relation parents et école-enseignants reste souvent complexe. La notion de co-éducation inscrit les parents dans une relation de partenaire. Or les freins sont nombreux, les réponses reposent sur des démarches coconstruites, reposant sur des relations de confiance et de convivialité : « fabrique des familles ».

La logique de travail en commun et en co-éducation (« des moyens tout autour de l'enfant », « il faut travailler tous ensemble ») a été plébiscitée dans les échanges.

Les travaux (en particulier ceux de *Bernard LAHIRE, Pierre PERRIER et Daniel THIN*) montrent que cette relation (parents / école-enseignants) est construite sur une double « méfiance » (des enseignants envers les parents, ou du moins certains, et inversement).

Cette situation reste présente en dépit d'une volonté affichée de co-éducation, y compris dans les textes depuis 2013.

En effet, la notion de co-éducation est inscrite dans deux textes :

1 - [la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République](#)

« La promotion de la « coéducation » est un des principaux leviers de la refondation de l'école. Elle doit trouver une expression claire dans le système éducatif et se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants. Il convient de reconnaître aux parents la place qui leur revient au sein de la communauté éducative.

Il s'agit de veiller à ce que tous les parents soient véritablement associés aux projets éducatifs d'école ou d'établissement. Des actions seront conduites au niveau des établissements pour renforcer les partenariats avec les parents et leurs associations. Il s'agit aussi d'accorder une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire, par des dispositifs innovants et adaptés ». [Titre 2 – Loi]

2- [la circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013](#)

« Améliorer les résultats du système éducatif pour les élèves et pour le pays et rebâtir une École juste pour tous et exigeante pour chacun, qui soit un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement, sont des objectifs au cœur du projet de refondation de l'École.

Pour construire l'École de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur.

Les travaux du comité national de soutien à la parentalité et ceux menés dans le cadre de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 11 et 12 décembre 2012 ont confirmé que la question scolaire est également à la croisée de considérations relevant de plusieurs secteurs de l'action publique.

La scolarité de leurs enfants et les relations qu'ils entretiennent avec l'École sont au cœur des préoccupations des parents. Leur participation à l'action éducative est déterminante dans la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles. L'approfondissement du dialogue avec les équipes éducatives, fondé sur le respect mutuel, contribue également à la qualité du climat scolaire et à la promotion de la coéducation.

Pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, trois leviers d'actions sont à privilégier :

- rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, déjà affirmés et précisés par les circulaires du ministère de l'éducation nationale n° 2006-137 du 25 août 2006 relatifs au rôle et à la place des parents à l'école et n° 2012-119 du 31 juillet 2012 relatifs à l'information des parents ;
- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation ;
- développer des actions d'accompagnement à la parentalité à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux. »

En dépit de ces éléments, dans les faits la participation des parents, et notamment ceux les plus éloignés de l'école, reste limitée. La situation s'est même détériorée ces dernières années. Les acteurs rencontrés portent un regard très critique sur la relation parents-école.

Un lien est clairement établi dans les travaux entre réussite éducative et implication des parents. L'enjeu réside donc bien dans une collaboration étroite entre enseignants et parents dans l'intérêt de l'enfant. Ce qui suppose un soutien des parents.

Il a été rappelé l'importance de donner les moyens d'agir dans ce domaine, et en particulier pour l'école publique. Des besoins importants émergent sans qu'il soit possible en l'état d'y apporter une réponse satisfaisante. Exemple : accès à des orthophonistes (insuffisants, attente longue). Il a été évoqué par des représentants de syndicats enseignants la pertinence de disposer d'orthophonistes au sein des établissements scolaires.

Au-delà, la notion de co-éducation inscrit les parents dans une relation de partenaires. Cela renvoie à des questions d'horizontalité.

Les analyses montrent que cette difficulté de participation ne relève pas seulement d'un enjeu de ressources (capacité à participer, non-maitrise de la langue), mais aussi un enjeu de reconnaissance. Les parents, et notamment ceux qui sont peu en relation avec l'école, ont souvent un sentiment d'incompétence (eu égard à leurs situations, à leurs vécus, aux relations aux institutions, à leurs difficultés d'expression...).

Il y a donc un véritable enjeu à travailler à la construction de relations de confiance, mais aussi de convivialité.

Pour certains parents (immigrés en particulier), il y a un enjeu à lever les freins linguistiques. Le recours à des interprètes est peu fréquent alors qu'il peut y avoir un enjeu central. Le recours aux enfants pour la traduction met les parents dans une situation de dépendance et d'inadaptation par rapport à leur rôle.

Plus globalement, le rapport des familles à l'éducation est à l'origine d'une projection sur les enfants. Plusieurs expériences visent à travailler cette relation par une démarche coconstruite.

Il y a un enjeu à agir auprès des parents les plus en difficultés. Pour les toucher, il s'agit de mobiliser des actions permettant d'aller au-devant de ces familles (« aller vers »). Cela suppose en premier lieu d'identifier les familles qui ont besoin d'un appui, d'un soutien : Quelles familles ? Sur quels critères ? Qui sert de relais ?

4.4. Renouveler les modalités de travail entre acteurs

Il est nécessaire de travailler sur le système d'acteurs. Les acteurs éducatifs constituent un ensemble commun de valeurs, d'actions et de pratiques. La notion d'acteurs inclut dans l'approche proposée les parents comme les enfants et jeunes.

Dans ce domaine ont été évoqués en particulier deux types d'approche.

Celle visant à soutenir le renforcement de la mise en réseau par une « alliance éducative », à travers le déploiement de dispositifs de réussite éducative ou plus récemment les démarches de Cités éducatives.

Nombre d'approches reposent par ailleurs sur une mobilisation de l'ensemble des acteurs en synergie. On peut parler d'alliance éducative. De nombreux dispositifs, déployés pour certains depuis plusieurs années tentent de s'inscrire dans cette logique : les dispositifs de réussite éducative comme les Programmes de Réussite Educative mais aussi plus récemment les Cités éducatives.

La seconde concerne les pratiques pédagogiques coopératives qui reposent sur une conception de l'éducation qui place l'élève en tant qu'acteur de ses apprentissages, capable de participer à l'élaboration de ses compétences en coopération avec l'enseignant et ses pairs. L'acquisition des connaissances résulte alors d'une collaboration du maître et des élèves, et des élèves entre eux, au sein d'équipes de travail.

Le terme de pédagogie coopérative recouvre des pratiques très diverses qui ont toutes en commun de promouvoir une part d'action commune entre élèves dans le cadre des apprentissages. Les pratiques pédagogiques coopératives reposent souvent sur une conception de l'éducation qui place l'élève en tant qu'acteur de ses apprentissages, capable de participer à l'élaboration de ses compétences en coopération avec l'enseignant et ses pairs. L'acquisition des connaissances résulte alors d'une collaboration du maître et des élèves, et des élèves entre eux, au sein d'équipes de travail.

4.5. Optimiser les contextes de scolarisation et de socialisation

Nombre d'acteurs mettent en avant le fait que l'école creuse les inégalités du fait de moyens financiers, humains différents. Il s'agit d'agir sur les moyens déployés, la formation des enseignants et des acteurs éducatifs, la répartition des ressources dans le cadre d'une approche territoriale. L'autre enjeu est celui d'une action en faveur de la mixité scolaire. Elle fait l'objet de nombreuses expérimentations actuellement. Il y a donc un enjeu à augmenter la qualité de l'offre scolaire en particulier et l'offre éducative en général.

Le rôle des politiques scolaires dans la fabrique des inégalités sociales à l'école, depuis l'école maternelle à l'enseignement professionnel en passant par l'éducation prioritaire, est mis en avant dans les contributions (publiés en 2016 par le Cnesco), ci-dessous :

- Anne West : *L'école maternelle à la source de la réduction des inégalités sociales: une comparaison internationale*
https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/west_solo_fr1.pdf

- ➔ Corinne Prost et Manon Garrouste : *Éducation prioritaire*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/garrouste1.pdf>
- ➔ Jean-Yves Rochex et Philippe Bongrand : *La politique française d'éducation prioritaire (1981-2015) : les ambivalences d'un consensus*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/bongrand1.pdf>
- ➔ Marion Goussé et Noémie Le Donné : *Résultats de PISA et les facteurs contributifs en ce qui concerne les inégalités de compétences en France*
<https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/Ledonne1.pdf>
- ➔ Vanessa di Paola, Aziz Jellab, Stéphanie Moullet, Noémie Olympio, et Éric Verdier : *L'évolution de l'enseignement professionnel : des segmentations éducatives et sociales renouvelées ?*
https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/verdier_solo1.pdf

À ce titre, il est nécessaire d'agir sur les leviers suivants : les moyens déployés, la formation des enseignants et des acteurs éducatifs et la répartition des ressources et approche territoriale

La mixité scolaire constitue un enjeu clé or l'éducation prioritaire renforce les processus de ségrégation, car elle entraîne des mécanismes d'évitement de certains établissements.

4.6. Des leviers appliqués au décrochage scolaire

Quelle que soit l'approche retenue, chercheurs comme acteurs s'accordent sur une analyse multidimensionnelle pour agir sur les inégalités scolaires, sachant que l'on s'inscrit dans une réalité marquée par la diversité des publics et des situations. Ils ont également toujours en commun d'appréhender l'enfant et le jeune dans une approche globale.

Pour illustrer ceci, on peut prendre en compte l'enjeu du décrochage scolaire, pour lequel plusieurs leviers peuvent être mobilisés.

La notion de décrochage renvoie souvent à la responsabilité de l'enfant ou du jeune. Or ce n'est pas lui qui a pris la décision de décrocher. Nombre de travaux montrent qu'il ne s'agit pas d'une question de volonté, mais que le décrochage relève d'un rapport complexe entre des dimensions sociales et des dimensions personnelles.

Travailler en faveur d'un cadre éducatif optimisé pour l'enfant	<p>L'estime de soi apparaît comme un élément clé pour travailler avec l'enfant en risque de décrochage, ou plus globalement assurer son accrochage dans la durée. De plus en plus souvent des actions sont menées visant à former à la persévérance. Cet aspect est souvent travaillé en direction de l'enfant / de l'élève. L'expérience montre que dans ce domaine il s'agit tout à la fois de construire un rapport différent à l'école / aux enseignants mais aussi aux parents. L'enjeu est de valoriser le travail réalisé, mais aussi le lien avec les parents. Les situations doivent être observées au cas par cas, pour mettre en place les réponses les plus adaptées.</p>
Innover sur le plan pédagogique et des apprentissages	<p>Plusieurs dispositifs sont soutenus au titre des expérimentations pour tenter d'apporter des réponses aux enjeux identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Bien à l'école » : https://drane.site.ac-guadeloupe.fr/presentation-du-projet-bien-a-lecole-lutter-contre-le-decrochage-scolaire-avec-des-outils-numeriques-innovants/ - Notre école, faisons là ensemble : https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble
Renforcer les relations entre famille et école	<p>Les actions de prévention du décrochage ont mis l'accent depuis de nombreuses années sur la nécessité de faire évoluer les rapports aux savoirs et les rapports à l'école. Le lien entre les parents et les enseignants sur le contrat éducatif et sur l'accompagnement scolaire est un des points importants des piliers de réussite d'une politique de réussite éducative. Au cœur des alliances éducatives, il y a la nécessaire articulation des représentations personnelles ou professionnelles des acteurs, mais aussi une conception différente du rôle des devoirs et des activités « hors la classe de l'élève ».</p> <p>Exemple : Expérience de recherche-action conduite dans le quartier nord de Tarbes (Midi-Pyrénées France), auprès d'un public d'élèves des écoles primaires et du collège. Elle visait à mettre en place des actions de formation recherche pour faire évoluer les représentations et les pratiques des différents acteurs de l'éducation. Parents, enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, responsables des politiques de l'enfance et de la prévention ont travaillé autour de la difficulté scolaire, de la lutte contre le décrochage, dans le cadre d'une aide de la Fondation de France.</p> <p>Expérience menée par Séraphin Alava : https://aref2013.umontpellier.fr/?q=content/3207-alliances-éducatives-et-évolution-des-représentations-de-l'aide-aux-devoirs</p>
Renouveler les modalités de travail entre acteurs	<p>Les réflexions et travaux insistent sur la nécessité de prendre en compte l'enfant dans son intégralité (au sein de l'école et hors de l'école). Par exemple, apprendre c'est apprivoiser un échec... il est donc nécessaire que l'ensemble des acteurs de la communauté éducative forment les enfants et jeunes à la persévérance, valorisent le travail réalisé en lien avec les parents.</p>
Optimiser les contextes de scolarisation et de socialisation	<p>La notion d'éducation négative renvoie à l'impact de l'environnement de l'enfant : expérience auprès des pairs. Cet environnement peut avoir un impact sur les situations de décrochage.</p>

Agir sur le décrochage suppose donc d’agir à différents niveaux : sur la personne mais aussi sur le système et l’environnement.

En complément, consultez la fiche synthétique CNETSCO sur la lutte contre le décrochage scolaire
<https://www.cnetesco.fr/wp-content/uploads/2022/03/Fiche-thematique-Decrochage-scolaire.pdf>

5. MODALITES D’ACTION / FONCTIONNEMENT DE L’OBSERVATOIRE



À partir de ces éléments, et dans la perspective de renforcer la réussite éducative à l’échelle de Strasbourg, il est proposé à l’assemblée des membres de l’observatoire des politiques publiques en matière éducative (acteurs associatifs, personnel de l’éducation nationale, syndicats parents / enseignants, services collectivités) d’identifier, chaque année, un ou plusieurs « objets » de travail.

Une fois ces « objets » choisis, il s’agira de s’accorder sur les éléments d’appréciation des actions et démarches identifiés, afin d’en mesurer les acquis et les limites et de proposer des innovations.

Un programme de travail sera mis en place par la Direction de l’enfance et de l’éducation, avec les apports d’une « personne-experte » (apport scientifique) et de l’appui technique de l’ORIV. Des temps de travail seront proposés aux membres de l’observatoire : assemblée de l’observatoire deux fois par an (à minima) et des conférences, pour enrichir la réflexion commune, le travail entre acteurs et la pratique de chacun des membres.

Les échanges et réflexions menés au titre de l’observatoire viendront enrichir l’action de la collectivité sur la politique éducative.

SUIVEZ
NOTRE
ACTUALITE !



www.oriv.org



[ORIV.GrandEst/](https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/)



Via la Lettre d'information électronique
Pour s'abonner : contact@oriv.fr

Au sein du Centre de documentation

- Pour nous rendre visite, prenez rendez-vous par mail : documentation@oriv.fr
- Pour préparer votre visite, consultez la base documentaire du réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org>

RESSOURCEZ-
VOUS !

RESTEZ EN
VEILLE !

Via trois panoramas de presse thématiques en ligne :

- Intégration, lutte contre les discriminations - Réseau RECI : www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations
- Politique de la ville - Réseau national des CRPV : www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville
- Laïcité - ORIV : www.scoop.it/topic/laicite-6

Consultez le **Portail européen sur l'intégration**, qui propose des ressources sur les enjeux d'intégration des migrants-tes dans l'Union Européenne :
<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>



**Observatoire régional de
l'intégration et de la ville**
Centre de ressources Grand Est
Politique de la Ville - Intégration
Discriminations

Siège : 1, rue de la Course
67000 Strasbourg
03 88 14 35 89
contact@oriv.fr

Antenne : ORIV / CIAM
11, rue M-J Baillia-Rolland
51100 Reims
06 48 58 83 63
e.arnoulet@oriv.fr